

Compte-Rendu du 2ème Conseil d'École

Présents vendredi 3 mars 2023 – Ecole Primaire de Labergement-lès-Seurre

Représentants de la municipalité: Mme Dufour, Madame la Maire

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. BONNAVAUD

Équipe enseignante : DESFETE Séverine
OPSOMER Aurélie
MAUCHAND Sandrine
TILLIER Séverine
Mme GAUDIN Valérie (Atsem)

Représentants des parents d'élèves: Mme Elsa LALOUA, Mme Marie DA COSTA, M. Denis VARRAULT, ,
Mme Vanessa ZECCHIN, Mme Elodie GIRARDOT, Mme Céline SUDOUR

Personnes excusées: Mme OUDON (IEN), Mme DOMIS et Mme LAURENT (RASED), Mme THOMASSE Lucie (enseignante décharge de direction), Mme Céline DRUARD, M. Renaud LUCOTTE (parents délégués élus).

Bilan financier de la coopérative

Actions coopératives 2022-2023

| Dépenses | | Recettes | |
|--------------------------------|--------|--|--------|
| - Adhésion OCCE | 183 € | - Dons familles | 742 € |
| - Achats pédagogiques | 478 € | - Bénéfices fêtes de Noël : | 1379 € |
| - Dépenses sorties scolaires : | 530 € | - Bénéfices action Chocolats | 315 € |
| - Spectacle Cirkoum | 650 € | - Bénéfices actions photos individuelles | 700 € |
| | 1841 € | | 3136 € |

Financement du projet Sortie avec nuitées pour les élèves de CE1 au CM2 :

Famille 45€, Conseil Régional 45€ , Coopérative 50€

→ Début des encaissements participation des familles : +1470 €

Merci à toutes les personnes qui ont permis que notre fête de Noël soit réussie : parents délégués, parents bénévoles et le conseil municipal.

Point sur les effectifs

Au 3/03/2023_: 73 élèves

- 10 PS + 11 MS = 21

- 7 GS + 4 CP = 11

- 11 CE1 + 8 CE2 = 19

- 12 CM1 + 10 CM2 = 22

Prévisions pour la rentrée scolaire 2022-2023 :

7 PS + 10 MS + 11 GS + 7 CP + 4 CE1 + 11 CE2 + 8 CM1 + 13 CM2 soit 71 élèves

1 inscription le 17 mars pour la rentrée de septembre 2023, élève de CM2.
28 élèves maternelles et 43 élèves élémentaires.

Lors de la CSAD de janvier, la DASEN a pris la décision de vérifier nos effectifs en juin pour une décision entre le 15 et le 22 juin quant au maintien des quatre classes à la rentrée de septembre 2023.

*Echanges collectifs : Il faut prévoir une mobilisation quelques jours avant le 15 juin, **alerter***

- les élus aux différents niveaux (locaux, départementaux, régionaux, nationaux),

- l'Académie

- le Préfet

- les médias (communiqués, conférence de presse, manifestations sur la voie publique / devant l'école banderoles...)

La GS et le CP sont deux classes absolument déterminantes pour la réussite des élèves en ce qui concerne les apprentissages fondamentaux. Ils sont à la base d'un bon démarrage d'une scolarité réussie.

Il est donc important que le nombre d'élèves en GS/CP soit le plus faible possible.

A l'école de Labergement-lès-Seurre, compte tenu des effectifs des différentes classes d'âge, ceci n'est possible qu'en maintenant la 4^{ème} classe.

Question enseignante :

Si les répartitions restent ainsi, une classe GS-CP serait constituée à 18. Cette répartition avec des jeunes élèves non autonomes, en classes charnières, ne facilite pas les apprentissages. Est-ce que l'emploi d'une ATSEM le matin pourrait être envisagée par la commune à la rentrée 2023 ? Aucune réponse ne peut être apportée pour le moment.

Inscriptions rentrée 2023

Sont attendus à l'école maternelle en Petite section, les enfants nés du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Les admissions auront lieu le mardi 2 mai 2023 de 8h30 à 18h30. Chaque parent devra **en amont** se rendre à la **mairie** avec le **livret de famille** et un **justificatif de domicile**.

Un rendez-vous sera lors fixé pour l'inscription à l'école avec la directrice (mardi 2 mai). Lors de ce **rendez-vous**, les parents devront être munis de **l'attestation de la mairie, du carnet de vaccinations obligatoires à jour et du livret de famille**.

L'information sera transmise dans le bulletin municipal.

Les futurs élèves de maternelle seront accueillis le lundi 26 juin ou le mardi 27 juin 2023 de 9h-12h. Nous fixerons la date de matinée d'intégration lors du rendez-vous à l'école.

Un parent accompagnateur pourra rester dans la classe de 9h à 9h30.

Organisation de l'école

Objectifs du projet :

- sensibiliser les élèves au développement durable
- faire entrer la nature dans le quotidien
- modifier les comportements face aux déchets
- développer une démarche scientifique

L'an dernier, l'ensemble des classes s'était inscrit au projet développé par le CRDS, *Enigmes scientifiques, La cour en sciences*.

Nous n'avons pas pu mener à bout ce projet, interféré par d'autres projets d'école. Nous pourrions le terminer cette année.

Il s'agira d'observer nos cours de récréation en suivant une démarche scientifique, en confrontant les sources d'informations afin de rendre vivant nos cours d'école, tout en développant les connaissances scientifiques.

Tout ce travail aura recours aux TICE, dans l'exploitation de documents mais également dans la construction d'affiches, de livres numériques.

Notre progression en quelques lignes :

- observer la cour, les objets, les sons, les couleurs, les matières qui la composent, le vivant/non-vivant...
- construire un rallye photos partant de détails à retrouver dans la cour pour d'autres classes, pour d'autres événements.
- éveiller les 5 sens
- rendre vivante la cour : portail, fissures murales, sol...

Intervention projet « street art » dans la cour de l'école avec l'intervention de Mme BUFFEY RAZAVET, artiste qui était venue pour les fresques. ***A cette occasion, nous recherchons des petits échafaudages que les parents pourraient nous prêter.*** Elle interviendra dans toutes les classes durant 3 séances les vendredis. ***Nous aurons également besoin de parents volontaires pour encadrer les petits groupes d'élèves.*** Nous utiliserons des peintures naturelles au pigment. Le thème sera la nature (animaux, plante, eau...). Nous souhaiterions intervenir sur :

- mur enceinte de la cour élémentaire (intérieur)
- façade de l'école , bâtiment central. Faire sortir une plante verte des fissures de l'ancienne mairie
- mur d'enceinte du logement
- bas de la façade côté cour maternelle
- réalisation des deux panneaux en bois abîmés par les aléas climatiques sur la façade maternelle

Coût intervention 800 à 1 000 €, achat matériel environ 500€.

Une participation de la commune est-elle envisageable ?

Quelques dates :

| | |
|-----------|--|
| Période 4 | <ul style="list-style-type: none">- Mardi gras : mardi 21 février, fête de carnaval.- 03/03/2023 : loto avec les pensionnaires de la maison Cordelier avec les CM1-CM2- 30/03/2023 : École et cinéma pour les élèves de PS-MS-GS et CP.- 04/04/2023 : chasse aux œufs dans les jardins de la maison de retraite avec les PS-MS-GS et CP- Mardi 28 mars : Préparation Kermesse (17h30)- Mardi 4 avril : Réunion d'information pour les parents d'élèves concernant le voyage avec nuitée au Centre EDEN à Cuisery- Action vente de fromages. |
| Période 5 | <ul style="list-style-type: none">- Intervention projet « street art » dans la cour de l'école avec l'intervention de Mme BUFFEY RAZAVET, artiste qui était venue pour les fresques. <i>A cette occasion, nous recherchons des petits échafaudages que les parents pourraient nous prêter.</i> Elle interviendra dans toutes les classes durant 3 séances les vendredis. <i>Nous aurons également besoin de parents volontaires pour encadrer les petits groupes d'élèves.</i>- 09/05/2023 : Sortie pédagogique à l'Etang Rouge pour les élèves de PS- MS- GS et CP.- Du 10 au 12 mai : sortie avec nuitée pour les élèves de ce1/ce2/cm1/cm2 au centre EDEN |

| |
|---|
| <p>de Cuisery en Saône et Loire. Réunion explicative avec les parents au mois d'avril.</p> <ul style="list-style-type: none">- 16/05/2023 : Rencontre athlétisme avec toutes les écoles de Seurre, pour les élèves d'élémentaire.- Fin mai (date à préciser) : loto avec les pensionnaires de la maison Cordelier avec les CE1-CE2- Vendredi 23 juin : Kermesse.- 26 et 27 juin : accueil des futurs élèves de Petite Section- 3 ou 4/07 : accueil des élèves de maternelle de Pouilly pour une rencontre sportive. |
|---|

Locaux scolaires: sécurité

☛ Les locaux scolaires, DUER

Les fiches de déclarations de risques ont été mises à jour.

Le changement des menuiseries a permis de supprimer l'une d'entre elles (moisissures sur les anciens joints).

3 nouvelles fiches ont été créées, concernant des portes où il n'y a pas d'anti-pince doigts et la sortie de secours où le store inactif descend et peut bloquer l'ouverture de la porte.

Nous remercions la municipalité, qui pendant les vacances scolaires, répare, change ou aménage les équipements signalés défectueux.

Remarques

Question de parents :

Suite à l'incident d'un élève (étouffement avec une crêpe), qu'en est-il des formations PSC1 de l'équipe enseignante ?

→ *Aujourd'hui nous avons toutes reçu une formation aux gestes de premiers secours mais la formation la plus récente date de 2014. Dans notre offre de formations actuelle, nous ne bénéficions pas d'un recyclage des formations aux gestes de premiers secours.*

Est-ce que la commune pourrait faire bénéficier Mme GAUDIN , ATSEM, de ce type de formation afin qu'une personne dans l'équipe soit récemment formée ?

→ *La commune s'est associée au programme de formation de la Communauté de communes, afin de grouper les formations. Pour l'instant ce sont principalement des formations techniques qui sont proposées. Mais, en effet, cela pourrait être intéressant pour Mme GAUDIN. La commune sera vigilante si cette formation était proposée.*

Compte-rendu rédigé par Madame Mauchand